Collectivités et emprunts toxiques : la flambée du franc suisse crée une situation explosive

06/09/2011 à 10h00

L'envolée de la devise helvétique par rapport à l'euro s'annonce particulièrement coûteuse pour les collectivités qui ont contracté des emprunts indexés sur l'évolution du taux de change entre les deux monnaies.

Le feuilleton sur les emprunts toxiques, qui alimente la chronique des finances locales depuis deux ans, pourrait tourner à la série noire. Depuis le début de l'été, experts et conseils financiers ont l'oeil rivé sur le cours du franc suisse. En quelques semaines, la devise helvétique a atteint des sommets et se presse peu d'en descendre.

Pour le malheur des élus dont la commune ou le département ont signé dans les années 2007-2008 des emprunts avec des taux assis sur des indices de change entre la monnaie suisse et le dollar, et surtout l'euro dont le cours dévisse. »

Il y a trois ou quatre ans, la monnaie unique, certifiée stable, solide et inattaquable, s'échangeait aux alentours de 1 euro pour 1,5 franc suisse. On n'en est plus là. Début août, la monnaie suisse, devenue valeur refuge, crise de la dette aidant, frisait la parité parfaite avec l'euro. C'est moins vrai depuis la fin août : vendredi matin, il fallait 1,12 franc suisse pour faire 1 euro.

Suite et commentaires sur Fortune